

BIENVENUE

Guide des services



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Chère cliente, cher client,

Vous avez choisi une solution de financement Viaxel pour votre véhicule et nous vous en remercions.

Afin de mieux répondre à vos questions, nous avons conçu pour vous ce guide des services.

Simple et pratique, vous y trouverez les informations utiles tout au long de la vie de votre véhicule financé. Vous y découvrirez également les détails de votre Avantage Fidélité.

Conservez ce guide, il pourra toujours vous rendre service loin de chez vous.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos besoins au

0974 50 14 50 de 8h45 à 18h.

(appel non surtaxé)

Bonne route !



SOMMAIRE

■ Nos offres de financement

P. 3 à 5

■ Nos assurances et services

P. 6 à 11

■ Votre Avantage Fidélité

P. 12



Solution
ADAPTÉE

EN SAVOIR PLUS
sur votre financement Viaxel :

Pour tout renseignement concernant votre
crédit, contactez votre Centre de Relation
Clientèle VIAXEL - BP 50075 - 77213 AVON
Cedex ou appelez le **0974 50 14 50**

(appel non surtaxé)

DES OFFRES DE FINANCEMENT SUR MESURE

DirectionLiberté

**Vous modifiez vos remboursements
au gré de votre budget !**

Si votre situation change, vous avez la possibilité
d'augmenter vos mensualités pour rembourser plus
rapidement votre crédit mais aussi **diminuer
vos mensualités** pour vous adapter à votre budget*
(sous réserve d'acceptation par Viaxel).

DirectionLiberté vous permet également de **reporter
sans pénalités 2 mensualités** (en fin de contrat)*.
Vous pouvez demander votre premier report gratuit
à partir de la 7^{ème} mensualité et le deuxième report
au plus tôt 12 mois après le dernier report effectué.
Si vous souhaitez bénéficier de reports supplémentaires,
des frais vous seront alors facturés.

* la diminution du montant d'une mensualité ou le report de mensualité entraîne
l'allongement de la durée de remboursement du crédit et majore son coût total.
Ces demandes ne sont possibles que dans le cas d'un contrat sans impayé.

À votre
RYTHME



Pour toute question sur votre financement **DirectOption**, adressez-vous à votre Centre de Relation Clientèle VIAXEL - BP 50075 - 77213 AVON Cedex ou appelez le **0974 50 14 50**

(appel non surtaxé)

DirectOption

La Location avec Option d'Achat en toute simplicité !

Vous pouvez devenir propriétaire du véhicule à tout moment*:

- en cours de contrat en réglant le solde intermédiaire de votre dossier,
- au terme du contrat en réglant le montant de l'option d'achat.

Le montant du solde ou de l'option d'achat peut vous être communiqué à tout moment sur simple demande.

Vous pouvez transférer votre location en cours de contrat. Renseignez-vous auprès de nos équipes.

Vous récupérez votre dépôt de garantie en fin de contrat, sous réserve du bon paiement de vos loyers.

Ce dépôt de garantie vient en déduction du montant de votre option d'achat si vous choisissez de garder votre véhicule.

* Ou ne pas lever l'option d'achat et restituer votre véhicule.



"Avec **DirectOption**, j'ai pu définir mes remboursements en fonction de mon budget et de mes projets, avec des loyers plus importants les 2 premières années et des loyers plus faibles les 2 années suivantes."



TRANQUILLITÉ

EXCLUSIF
AUTO

Pour toute question sur votre financement **DirectDrive**, adressez-vous à votre Centre de Relation Clientèle VIAXEL - BP 50075 - 77213 AVON Cedex ou appelez le **0974 50 14 50**

(appel non surtaxé)

DirectDrive

Une forme originale de location qui vous permet de toujours rouler en véhicule neuf au meilleur coût.

Un engagement de reprise*

Votre concessionnaire s'est engagé à reprendre votre véhicule à l'issue du financement, pour une somme qui couvre le montant de l'option d'achat.

Au terme de votre contrat, vous pouvez :

- 1 • devenir propriétaire de votre voiture en réglant le montant de l'option d'achat au comptant ou par petites mensualités,
- 2 • restituer le véhicule à votre concessionnaire si vous ne souhaitez pas le conserver ou si vous souhaitez en acheter un nouveau.

Si vous dépassez le kilométrage annuel indiqué sur votre contrat, ce dépassement est sans incidence, dès lors que vous rachetez votre véhicule au terme du contrat (option 1). En revanche, si vous décidez de le restituer (option 2), des frais vous seront facturés (voir "coût par kilomètre supplémentaire" dans les conditions particulières de votre contrat).

* Offre soumise à conditions.

Choisissez
L'ESSENTIEL



Pour bénéficier du véhicule de remplacement de **SécuriCap**, téléphonez 24h/24 au

01 47 11 25 37

(appel non surtaxé)

DES ASSURANCES ET DES SERVICES POUR UN FINANCEMENT SANS SOUCI !

SécuriCap

L'indemnisation complémentaire au remboursement de votre assureur !

En cas de sinistre* sur votre véhicule neuf ou d'occasion, **SécuriCap** vous apporte une solution complète :

Le remboursement jusqu'à 100% de la différence** entre votre facture d'achat et la valeur à dire d'expert de votre véhicule pendant maximum **6 ans**.

En cas de franchise appliquée par votre assureur, **une indemnisation financière** allant jusqu'à **600 €** viendra en déduction de votre encours (selon conditions).

Le prêt d'un véhicule (jusqu'à 40 jours) si vous avez financé une voiture **ou le remboursement des frais de transport** (jusqu'à 500 €) si vous avez financé une moto (selon conditions).

* Perte totale suite à un accident ou vol du véhicule garanti.

** Jusqu'à 50 000 € pour une voiture et 10 000 € pour une moto selon plafond d'indemnisation.

Offre soumise à conditions



Tout est
PREVU

En cas de sinistre, une déclaration doit être adressée dans les 15 jours à votre Centre de Relation Clientèle VIAXEL - BP 50075 - 77213 AVON Cedex ou appelez le

0974 50 16 95

(appel non surtaxé)

Exemple

Votre véhicule acheté 20 000 € à crédit est volé 48 mois plus tard. Avec une décote de 45%, il vous faut trouver 9 000 € pour acheter un nouveau véhicule.

SécuriCap couvre la décote de votre véhicule.

Votre véhicule	Acheté au comptant sans SécuriCap	Acheté avec un financement et SécuriCap
Prix d'achat	20 000 €	20 000 €
Valeur à dire d'expert	11 000 €	11 000 €
Remboursement SécuriCap	0 €	9 000 €
Remboursement Total	11 000 €	20 000 €

Si vous n'avez pas encore souscrit à **SécuriCap**, n'hésitez pas à contacter votre Centre de Relation Clientèle pour obtenir une étude personnalisée.



*"La semaine dernière, j'ai eu un accident avec ma voiture. Grâce à mon assurance **SécuriCap** et l'assistance 24h/24, j'ai pu bénéficier rapidement d'un véhicule de remplacement."*

Plus de
CONFORT



Pour toute question relative à
SécuriCar, téléphonez au service
après vente :

01 41 10 19 90

(appel non surtaxé)

SécuriCar

Votre véhicule, neuf ou d'occasion*,
sous garantie pendant toute la durée
du financement !

En cas de panne, **SécuriCar** prend en charge :

- le **dépannage-remorquage de votre véhicule**,
24h/24, 7 jours sur 7, quel que soit le lieu
de la panne, même devant votre domicile,
- les **réparations** (pièces et main d'œuvre)
prévues au contrat,
- en cas d'immobilisation de plus de 24 heures**,
le **prêt d'un véhicule de catégorie A** pendant
les réparations de votre voiture, **ou l'hébergement
ou le rapatriement pour vous et vos passagers.**

Si vous n'avez pas encore souscrit à **SécuriCar**,
n'hésitez pas à contacter votre Centre
de Relation Clientèle pour obtenir une étude
personnalisée.

* Véhicule d'occasion de 7 ans maximum et de moins de 150 000 km. Ancienneté calculée à compter de la date de première mise en circulation indiquée sur la carte grise.

** Sauf pour SécuriCar TS VO 12 mois, SécuriCar BMP VO - Franchise vendeur 12 mois.
Pour plus d'informations, merci de vous reporter à votre notice d'assurance.



Plus
COMPLET

EXCLUSIF
AUTO

Pour toute question relative à **Sécuri3**,
téléphonez au service après vente :

01 41 10 19 15

(appel non surtaxé)

Sécuri3

Votre véhicule neuf ou d'occasion* entretenu pendant toute la durée de votre financement** et pour un kilométrage annuel défini :

Sécuri3, c'est :

Entretien

En complément de votre financement auto, toutes les opérations d'entretien prévues par le constructeur sont réglées à votre place ! Tout est remplacé le moment venu, **Sécuri3** garantit une intervention au bon moment, avec l'assurance d'un véhicule toujours parfaitement entretenu.

Changement des pièces d'usure

Sécuri3 c'est l'essentiel, halte à l'imprévu, vous êtes assuré de rouler dans un véhicule sécurisé. **Sécuri3** remplace les pièces d'usure de votre véhicule, batterie, plaquettes de frein, amortisseurs⁽¹⁾...!

Tranquillité

Sécuri3, c'est l'assurance de rouler en permanence dans un véhicule entretenu et avec toutes les pièces d'usure remplacées au bon moment : sécurité maximum pour un budget totalement maîtrisé !

* Véhicule d'occasion de 5 ans maximum et de moins de 90 000 km. Ancienneté calculée à compter de la date de première mise en circulation indiquée sur la carte grise.

** Pour les véhicules neufs, prise d'effet de la garantie après la fin de la garantie constructeur. La durée de **Sécuri3** est égale à la durée initiale du financement, sans pouvoir être inférieure à 12 mois, ni supérieure à 73 mois.

⁽¹⁾ Voir liste des éléments non couverts dans les conditions générales.



Plus
COMPLET

EXCLUSIF
AUTO

Pour toute question relative à **Sécuri4**,
téléphonez au service après vente :

01 41 10 19 15

(appel non surtaxé)

Sécuri4

Votre véhicule neuf ou d'occasion* entretenu
et garanti pendant toute la durée du finance-
ment** et pour un kilométrage défini ou illimité !

Sécuri4, c'est 4 prestations :

Entretien

Les opérations d'entretien préconisées par le constructeur sont prises en charge. **Sécuri4** garantit une intervention au bon moment, avec l'assurance d'un véhicule toujours parfaitement entretenu.

Réparation

Les interventions nécessaires pour le maintien en état normal de fonctionnement du véhicule sont prises en charge. Le remplacement des pièces usées ? C'est **Sécuri4** qui règle la facture !

Assistance

Avec **Sécuri4**, bénéficiez d'une assistance dépannage / remorquage 24h/24h en cas de panne, même en bas de votre domicile ! Et si votre voiture doit être réparée, vous disposez d'un véhicule de remplacement pendant 5 jours.

Extension de garantie

De plus, **Sécuri4** garantit tous les organes et équipements de votre véhicule à l'exception de quelques éléments (voir liste des exclusions dans la notice).

La prise en charge des opérations de maintenance corrective s'applique à TOUS LES ÉLÉMENTS DU VÉHICULE, à l'exception de :
la carrosserie, la sellerie, la vitrerie, les périphériques non montés d'origine, les jantes et pneumatiques, les commandes manuelles de portes, vitres et tableau de bord, les pannes d'ordre mécanique ayant pour origine une pièce ou un organe non pris en charge au titre de la garantie

Offre réservée aux clients particuliers, pour un véhicule particulier destiné uniquement à un usage privé.
* Véhicule d'occasion de 5 ans maximum et de 90 000 km maximum à l'achat.

Ancienneté calculée à compter de la date de première mise en circulation indiquée sur la carte grise.
** Pour les véhicules neufs, prise d'effet de la garantie après la fin de la garantie constructeur.

La durée de **Sécuri4** est égale à la durée initiale du financement, sans pouvoir être inférieure à 12 mois, ni supérieure à 73 mois.

Soyez
SEREIN



Pour faire valoir vos droits à **SécuriVie**, une déclaration doit être adressée dans les 180 jours au Centre de Relation Clientèle VIAXEL BP 50075 - 77213 AVON Cedex ou appelez le

0974 50 01 74

(appel non surtaxé)

Pour bénéficier du véhicule de remplacement, téléphonez 24h/24 au

01 47 11 25 37

(appel non surtaxé)

SécuriVie*

Pour vous garantir et prémunir votre entourage en cas de coup dur pendant toute la durée de votre financement !

En cas d'incapacité temporaire de travail (par suite de maladie ou d'accident), **SécuriVie** prend en charge le remboursement de vos mensualités ou loyers (franchise de 120 jours).

En cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie, votre entourage n'a rien à payer ; votre dossier **SécuriVie** est intégralement soldé.

Vous bénéficiez également d'un véhicule de remplacement en cas de vol, de destruction ou d'échange standard moteur de votre auto (jusqu'à 40 jours en cas de vol).

Si vous avez financé une moto, **SécuriVie** vous rembourse les frais occasionnés par l'un des faits générateurs précités dans la limite de 500 € par évènement.

Si vous n'avez pas encore souscrit à **SécuriVie**, n'hésitez pas à contacter votre Centre de Relation Clientèle pour obtenir une étude personnalisée.

* Sous conditions.

Avantage Fidélité :

Pour vous remercier de nous avoir fait confiance, nous souhaitons vous faire bénéficier d'un avantage exclusif valable sur votre prochain financement.

Si au terme de votre contrat (et dans les 12 mois qui suivent) vous souscrivez définitivement un nouveau financement VIAXEL, un **Avantage Fidélité** vous est réservé*. Il vous sera accordé quel que soit le type de financement choisi (crédit affecté ou LOA), pour le projet initial comme pour le projet suivant. Il prend la forme d'une remise déduite d'une ou plusieurs mensualités/loyers de votre second contrat.

Comment calculer le montant de cet avantage fidélité ?

Votre avantage est calculé selon la durée réelle de votre 1^{er} financement, cette durée définit un taux qui s'applique au montant de votre 2^{ème} contrat (si celui-ci est inférieur au 1^{er}) cf. tableau ci-dessous.

Durée réelle constatée de votre 1 ^{er} contrat de financement Viaxel	Taux appliqué** au montant de votre nouveau financement Viaxel
12 mensualités/loyers	1%
24 mensualités/loyers	2%
36 mensualités/loyers	2,5%
48 mensualités/loyers et plus	3%

Par exemple, au terme d'un 1^{er} financement de 15 000 €, crédit ou LOA, Viaxel sur 48 mois, vous remplacez votre véhicule et optez pour un nouveau financement de 15 000 €*** sur 48 mois.

Votre avantage sera alors de **450€** calculé comme suit :

- durée réelle du 1^{er} financement : 48 mois
- montant du 2^{ème} financement : 15 000€
- Montant de votre avantage : 450 €. Soit 3% de 15 000 € **

Comment bénéficier de votre avantage fidélité acquis ?

Aucune démarche n'est nécessaire. Le montant de cet Avantage Fidélité sera déduit de votre mensualité/loyer après la livraison du deuxième véhicule financé (entre 4 et 7 mois, selon le type de financement choisi). Si le montant de l'avantage acquis est supérieur à cette mensualité/loyer, il diminuera alors la ou les mensualités/loyers suivants jusqu'à ce qu'il soit épuisé. Ainsi le coût de votre 2^{ème} financement baisse !

* Offre réservée aux particuliers pour tout nouveau financement VIAXEL de 3 000€ minimum sur une durée de 24 mois minimum, souscrit dans les 12 mois suivant la fin du 1^{er} contrat. Ceci sous réserve de moins de 2 impayés régularisés à la fin de votre premier contrat.

** Attention : si votre nouveau financement est supérieur au précédent, le taux s'appliquera dans la limite du montant le plus faible.

*** Exemple : pour une Location avec Option d'Achat⁽¹⁾, d'un montant de 15 000€ TTC sur 48 mois, après paiement à la livraison d'un premier loyer de 367,50€, vous remboursez 47 loyers de 367,50€. Le montant total dû hors option d'achat est de 17 640€. Option d'achat de 750€ soit un montant total dû, option d'achat incluse, de 18 390€.

Le coût mensuel de l'assurance emprunteur SécuriVie, facultative, est de 16,50€ et s'ajoute aux loyers ci-dessus.

Sous réserve d'acceptation par Viaxel. L'acheteur à crédit bénéficie d'un droit de rétractation.

(1) pour tout autre exemple ou étude de financement personnalisé, contactez votre conseiller VIAXEL.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

VIAXEL TOUJOURS À VOS CÔTÉS :

Au téléphone :

0974 50 14 50

(appel non surtaxé)

Par courrier :

**Centre de Relation Clientèle Viaxel
BP 50075 - 77213 AVON Cedex**

Choisissez
L'ESSENTIEL

ASSURANCES & PRESTATIONS

L'adhésion aux prestations et garanties d'assurance décrites dans le présent document est facultative et peut être proposée en complément d'un financement (adhésion soumise à l'accord des assureurs).

Les informations communiquées sont non contractuelles. Les conditions et limites détaillées sont décrites dans la notice d'assurance des contrats et sont également disponibles sur simple demande.

L'ensemble des garanties est souscrit par CA Consumer Finance par l'intermédiaire de EDA, société de courtage d'assurance (RCS Evry 316 136 506, Rue du Bois Sauvage 91038 Evry Cedex), immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07.008.288 (consultable sur www.orias.fr).

Les assureurs liés aux prestations et garanties proposées sont :

SECURICAP :

Pacifica (RCS Paris 352 358 865, 8 - 10 bd de Vaugirard, 75724 Paris Cedex 15) et **Fidélia Assistance** (RCS Nanterre 377 768 601 - 27 quai Carnot, BP 550, 92212 Saint-Cloud Cedex).

SECURIVIE :

CACI Life Ltd et CACI Non-Life Ltd (siège social respectif sis au Beaux Lane House - Mercer Street Lower - Dublin 2 - Irlande), entreprises d'assurance de droit irlandais, immatriculées respectivement sous les n°306030 et 306027 au Companies Registration Office, soumises au contrôle de la Central Bank of Ireland (PO Box n°9138 - College Green - Dublin 2 - Irlande). **Fidélia Assistance** (RCS Nanterre 377 768 601 - 27 quai Carnot, BP 550, 92212 Saint-Cloud Cedex).

SECURICAR :

Icare Assurance (RCS Nanterre 327 061 339 - 160 bis rue de Paris - 92100 Boulogne-Billancourt).

SECURIS, SECURIA4 :

- Pour la partie « prestations de services » : **Icare** (RCS Nanterre 378 491 690).

- Pour la partie « assistance routière de Sécuri4 » : **Icare Assurance** (RCS Nanterre 327 061 339)

Icare et **Icare Assurance** ont leur siège social respectif au 160 bis rue de Paris - 92100 Boulogne-Billancourt.

Icare Assurance, **Pacifica**, **Fidélia Assistance**, **EDA** et **CA Consumer Finance** sont des entreprises régies par le Code des Assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Tailbout, 75436 Paris Cedex 09.

Pacifica, **CACI Life Ltd**, **CACI Non-Life Ltd**, **EDA** et **CA Consumer Finance** sont membres du Groupe Crédit Agricole qui détient plus de 10% de leur capital social.

Cette publicité est diffusée par Viaxel qui est intermédiaire de crédit non exclusif de CA Consumer Finance et apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation sans agir en qualité de prêteur.

VIAXEL
VOTRE ALLIÉ FINANCEMENT

Viaxel, département et marque commerciale de CA Consumer Finance,
Rue du Bois Sauvage 91038 Evry Cedex
SA au capital de 346 546 434 euros - RCS Evry 542 097 522.
N° Orias 07.008.079 (consultable sur www.orias.fr).